

Petits équipements

© Christel Gérardin



grands effets

La mise en place d'équipements visant à l'encadrement de la fréquentation et à la facilitation de la circulation dans les espaces naturels protégés a pris une importance grandissante du fait de l'augmentation des pressions touristiques et de la diversification des modes de déplacement. Parce qu'ils sont « petits », ces travaux sont parfois négligés et se révèlent néfastes sur le plan esthétique, inefficaces et parfois inopportuns.

Caractéristiques. La hauteur pour sol dur et meuble est de 1,20 m. La hauteur sol non cohérent (sable) est de 2 m. Les piquets de diamètre 8 cm, sont reliés par un fil de fer galvanisé classe C de diamètre 0,027 m. Le fil est galvanisé à chaud. La hauteur hors sol reste dans les deux cas de 0,9 m. Bois en pin traité autoclave classe IV.

Lieux. Bordures de chemins ou zones dangereuses (moins franchissables par les enfants que les lisses hautes), tous lieux nécessitant un accompagnement du public. A placer sur des zones dégagées, car moins lourd visuellement que les lisses hautes.

Prix. Clôture simple terrain meuble 12,20 euros/mètre linéaire (ml) pose comprise • Clôture simple terrain rocheux 15,24 euros/ml pose comprise. Clôture simple sol sableux 21,34 euros/ml HT pose comprise. Prix année 2000.

Évaluation de la durabilité. Entretien. 8 à 10 ans. Remplacement fréquent pour cause de dégradation humaine ou accidents tels que éboulements si trop près de falaises, chutes d'arbres... ■

Clôtures simples



© Christel Gérardin

Si les équipements visant à l'encadrement du public sont rendus nécessaires pour la bonne prise en compte des enjeux de conservation des espèces, des habitats ou des paysages, ils constituent néanmoins une entorse à la naturalité esthétique de l'espace. L'obligation de multiplier ces équipements en les distribuant sur le territoire, ou de les densifier sur certains sites exposés à des seuils critiques de fréquentation, rend plus nécessaire encore l'attention portée à leur insertion dans l'environnement.

L'élaboration d'un catalogue des petits équipements en forme d'état des lieux est une première démarche constructive. Ce travail permet de faire émerger une ligne architecturale des aménagements, de sélectionner les formes et les matériaux les plus en harmonie avec l'identité locale et d'assurer une unité esthétique.

Ce travail de mise à plat permet aussi de définir une typologie des équipements : lisse haute et lisse basse, chasse-roue, barrière banquettes, ganivelle, clôture haute fil croisé, clôture basse, etc. sont autant de variantes aux caractéristiques propres, aptes à répondre à des besoins spécifiques. L'adéquation entre l'équipement, les caractéristiques du lieu où il sera implanté, le temps pendant lequel il peut être nécessaire et le ou les objectifs auxquels il doit répondre, sont aussi des variables que le gestionnaire doit très précisément évaluer.

Ainsi, la pose de clôture de protection pour sauvegarder la végétation buissonnante en bord de mer a été conçue selon des spécifications très précises. Clôture de faible hauteur (1 m) pour être rapidement « gommée » par la pousse de la végétation, à deux rangs fils croisés, pour être dissuasive, piquets de diamètre 0,80 mm pour garantir un rapport hauteur/diamètre convenable, enfoncement de 1 m pour

tenir dans le sable, fil galvanisé plutôt qu'inox pour permettre une dégradation naturelle progressive de préférence à l'arrachage préjudiciable à la végétation réinstallée, temps efficace 8-10 ans correspondant à la reconquête végétale complète.

L'expérience montre par ailleurs que souvent, dans le cours du temps, les changements des personnels chargés d'aménagement ou des entreprises chargées de ces travaux, conduisent par dérives successives à la perte totale de l'unité esthétique des matériels mis en place. Au-delà, quand bien même les matériels initiaux sont conservés, les modalités de leur mise en place peuvent varier de manière telle qu'ils n'ont plus la même apparence que les équipements anciens.

Le catalogue, en fixant précisément la nature, la forme et les spécifications d'installation des équipements, évite ce genre de travers. De fait, la perception que l'on peut avoir de ces dispositifs tient parfois à des éléments qui pourraient apparaître relativement marginaux : la section d'un piquet de clôture, le rapport entre sa section et sa hauteur, l'intervalle entre chaque piquet, l'inter-distance entre les fils sont autant de paramètres à respecter pour garantir l'unité esthétique des mobiliers sur l'ensemble de l'espace protégé.

La construction d'ouvrages petits ou grands et l'aménagement du paysage relèvent de deux domaines techniques spécialisés. La prise en compte des enjeux environnementaux et esthétiques fondamentaux milite pour cette approche pragmatique et suggère qu'elle soit confiée à des spécialistes. Si l'on peut attendre de grands effets de ces petits aménagements, c'est cette rigueur qui les fera grandement favorables ou grandement néfastes. ■

LAURENCE BONNAMY - ARCHITECTE

FICHES TECHNIQUES :

JEAN-PIERRE HOSPITALIER

ensavoirplus

Catalogue des petits équipements du Parc national de Port-Cros (2000).

Aspects techniques, financiers, esthétiques, sociologiques...

Document téléchargeable sur le site portcrosparcnational.fr/documentation

Mél : nicolas.gerardin@espaces-naturels.fr